

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et de
la cohésion des territoires

Commissariat général au développement durable

Avenant du 6 décembre 2022 à la convention de délégation de gestion du 17 décembre 2021 relative à l'expérimentation d'un centre de gestion financière placé sous l'autorité du contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et de la ministre de la transition énergétique (Commissariat général au développement durable)

NOR : TREK2236935X

(Texte non paru au journal officiel)

Entre le Commissariat général au développement durable, représenté par le Commissaire général au développement durable, Thomas Lesueur, désigné sous le terme de "délégant", d'une part,

et

Le service de contrôle budgétaire et comptable ministériel auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et de la ministre de la transition énergétique, représenté par M. Arnaud Phélep, contrôleur budgétaire et comptable ministériel, désigné sous le terme de "délégataire", d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er}

En application de son article 6, la convention de délégation de gestion est modifiée conformément aux articles 2 à 4 du présent avenant.

Article 2

Dans l'intitulé, les mots « à l'expérimentation d'un » sont remplacés par « au ».

Article 3

Les quatre premiers alinéas du préambule sont remplacés par les dispositions suivantes :

« La présente convention est conclue en application :

« - du décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

« - du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 86-1 ; »

Article 4

Le premier alinéa de l'article 7 est remplacé par les dispositions suivantes :

« La présente convention est reconduite tacitement d'année en année. »

Article 5

Le présent avenant prend effet le 1^{er} janvier 2023 et fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 6 décembre 2022

Le délégant

Pour le Commissaire général au développement durable

La sous-directrice des affaires générales

Florence MACE

Le délégataire

Le service de contrôle budgétaire et comptable ministériel auprès
du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires
et de la ministre de la transition énergétique

Le contrôleur budgétaire et comptable ministériel

Arnaud PHÉLEP